



# RÉNOVATION URBAINE

Les secteurs à enjeux :  
Le périmètre de la  
rénovation urbaine

**Le constat :** Des formes urbaines révolues dans des secteurs délaissés.

**L'objectif :** Assurer un renouvellement urbain de qualité en respectant les principes d'un urbanisme et d'une ville durables.



Les secteurs concernés par le périmètre de la rénovation urbaine sont nombreux et variés. Des formes urbaines différentes soumises à des problématiques assez proches : bâti dégradé, logements et formes urbaines inadaptés aux principes de développement durable (absence de mixité fonctionnelle, insuffisance des liaisons douces ...). Le Plan Local d'Urbanisme intègre ces problématiques en tenant compte des enjeux du programme ANRU (mixité sociale, respect de l'environnement et du cadre de vie notamment).

Les programmes de reconstruction proposés devront offrir des solutions de logements adaptés à la demande des Chaumontais, respectant leur environnement. Ceux-ci répondront à des normes de basse consommation et/ou adopteront des solutions énergétiques alternatives, plus durables.

Les secteurs de rénovation urbaine prendront en compte les enjeux de mixité sociale et de pluralité des fonctions. Ils se traduiront par une offre variée de logements mais aussi permettront aussi la constitution de pôles de centralité au sein des quartiers, où pourront se retrouver activités et commerces, à proximité des habitants. La création d'espaces à vocation sociale (vie associative, services) permettra aussi d'inscrire cette diversité dans ces quartiers.

Le réaménagement du cadre de vie dans le périmètre de rénovation urbaine pourra également se faire au travers du traitement des espaces et voies publics. Les espaces verts urbains seront confortés, d'autres créés, comme l'aménagement du parc Roullot et la création de jardins familiaux au sein du quartier du Cavalier. Les axes de circulation laisseront la place aux piétons et aux cyclistes.

L'enjeu du programme de rénovation urbaine c'est aussi créer ou conforter au cœur de ces quartiers les équipements nécessaires à leur ouverture sur le reste de la ville. Constitution d'un véritable pôle associatif au Cavalier, ou encore réalisation d'un plateau d'évolution sportive en cœur de Rochotte revaloriseront demain des secteurs aujourd'hui délaissés.